

**Mainmorte.**

*Main-*

INDEMNITÉ DUE AU SEIGNEUR—taux d'icelle—*morte.*  
expertise ordonnée—le Seigneur n'a pas  
droit à une indemnité et, en même temps,  
à homme vivant, mourant et confisquant.

*Recette de S.M. v. le Public* (1890, 1891)  
—48 H. 471, 521.  
(1893)—9 O. C. 193.

*Maintien  
d'En-  
fants Illé-  
gitimes.*      **Maintien d'Enfants Illégitimes.**  
ACTIONS—PRESCRIPTION.      Voir “*Pension,*” 4°.

*Maintien  
de Pa-  
rents.*      **Maintien de Parents.**  
Voir “*Parents—Maintien.*”

*Mari.*      **Mari.**  
LE MARI A LA GARDE de la personne et l'admini-  
stration des biens de sa femme.  
Voir “*Curatelle,*” 3°.

*Menues  
Dettes.*      **Menues Dettes—Cour pour le Re-  
couvrement de.**  
Voir “*Cour pour le Recouvrement  
de Menues Dettes.*”

*Mépris  
de Cour.*      **Mépris de Cour.**  
Voir “*Barreau,*” 2°.

1° CAUSE EN AJONCTION — un des défendeurs  
s'étant soustrait aux recherches de l'officier  
chargé de signifier la remontrance, se pré-  
sente en Cour lors de l'audition de la  
cause — mépris de Cour, quarante huit  
heures de prison.

*Malet* ajoint v. *Gates* (1891)—214 Ex. 335.

2° LETTRE PUBLIÉE DANS LES JOURNAUX PAR UN  
AVOCAT, pendant qu'une cause est *sub judice*  
—mépris de Cour—Avocat suspendu de  
ses fonctions pour quatre mois.

Re *Durell* (1891)—10 C. R. 493.

3° DÉTENTION D'UNE MINEURE pendant la durée  
d'une poursuite au sujet de l'enlèvement

d'icelle—aucun ordre n'ayant été donné par le Juge d'Instruction quant à la garde de la mineure—accusés libérés. *Mépris de Cour.*  
*P. G. v. Pinel et au.* (1891)—23 P. C. 142.

### Merchant Shipping Acts. *Mer-*

TRANSFERT OU HYPOTHÉCATION D'UN NAVIRE pro-  
 hibé pour six mois en vertu de la Section 65. *chant*  
*Re "Brave,"* ex parte *Procureur Général* (1889) *Shipping*  
 —213 Ex. 373. *Acts.*  
*Re "Levonian,"* ex parte *Gauvry* (1890)  
 —214 Ex. 121.

### Meubles. *Meubles.*

- 1<sup>o</sup> DONATION DE MEUBLES.  
*Voir "Donation."*
- 2<sup>o</sup> TESTAMENTS DE MEUBLES.  
*Voir "Testaments."*
- 3<sup>o</sup> SUCCESSION.  
*Voir "Succession Mobilière."*
- 4<sup>o</sup> MEUBLES ENLEVÉS APRÈS ARRÊT PRATIQUÉ.  
*Voir "Arrêts,"* 17<sup>o</sup>, 19<sup>o</sup>.
- 5<sup>o</sup> BÉNÉFICE D'INVENTAIRE—meubles qui apparten-  
 aient au défunt vendus par l'officier  
 sous l'impression qu'ils appartenaient à un  
 locataire du défunt, et ce après la mort et  
 avant que les meubles furent confiés à la  
 garde du Vicomte en vertu de l'inventaire  
 —commandé à l'officier de payer le mon-  
 tant du produit de la vente (moins frais  
 et honoraires) au représentant de la suc-  
 cession.  
*Re De Veulle, Rapport du Vicomte* (1889)  
 —22 P. C. 474.  
*P. G. v. Simmons et Balleine* (1889)  
 —22 P. C. 478, 505.

**Meubles.** 6° CHOSSES CENSÉES MEUBLES—Loyer—Constructions en bois censées être meubles et gage du loyer.  
*Godfray v. Baudains et aus.* (1889)—10 C. R. 416.

**Mineurs.****Mineurs.**

*Voir* “*Crime*,” 3°, 4°.

“*Procédure Criminelle*.”

1° MARIAGE—EMANCIPATION—femme émancipée par le fait du mariage.

*Voir* “*Femme Mariée*,” 10°.

2° PRESCRIPTION—ne court pas contre un mineur dépourvu de tuteur.

*Letto v. Stone* (1890)—48 H. 473.

3° PRESCRIPTION—court contre l'héritier du mineur, d'autant qu'il aurait pu faire nommer un tuteur au mineur en temps utile.

*Letto v. Stone* (1890)—48 H. 473.

4° ENLÈVEMENT DE MINEURE—TUTEUR—Remontrance du tuteur à ce sujet—Tuteur entendu par serment à l'appui—saisie des personnes accusées ordonnée—officier autorisé à remettre la mineure à la garde de sa mère.

*Malzard v. Pinel et au.* (1891)—215 Ex. 126.

5° CHARGES PUBLIQUES—mineur inéligible aux charges publiques.

*P. G. v. Le Huquet* (1891)—215 Ex. 123.

**Modifi-  
cation de  
Juge-  
ments.**

**Modification de Jugements.**

*Voir* “*Jugements de la Cour Royale*.”

**Natura-  
lisation.**

**Naturalisation.**

1° PROCÉDURE—ORDRE DU CONSEIL—enregistrement—ordonné que la personne qui

demande d'être naturalisée soit convenue *Natura-*  
 afin de prêter le serment d'allégeance, *lisation.*  
 avant de statuer sur l'enregistrement de  
 l'ordre confirmant l'Acte des Etats ac-  
 cordant la naturalisation.

Re *Becker* (1893)—9 O. C. 189.

2<sup>o</sup> PROCÉDURE—la personne qui demande d'être  
 naturalisée ayant prêté serment, ordre du  
 Conseil enregistré.

Re *Becker* (1893)—9 O. C. 192.

### Navires.

### *Navires.*

Voir "*Merchant Shipping Acts.*"

### Notification.

### *Notifica-*

OFFICIER SANS DROIT de faire une notification *tion.*  
 extrajudiciaire.

*Blampied v. De Gruchy* (1891)—214 Ex. 553.

### Nuisance.

### *Nui-*

BALAYURES AMONCELÉES près d'une maison d'ha- *sance.*  
 bitation constituent une nuisance.

*Curry v. Horman* (1889)—213 Ex. 511.